



Nous pouvons gagner !

**Le 23 septembre,
et ensuite :
tou(te)s dans l'action !**

Après le succès historique de la mobilisation du 7 septembre, le gouvernement campe sur l'essentiel de son projet de réforme des retraites. Pour autant, les évolutions certes très insuffisantes concédées par Sarkozy démontrent que le rapport de force peut faire bouger les lignes. En amplifiant encore la mobilisation, nous pouvons gagner !

Le vote de l'Assemblée nationale ne met pas fin à la bataille. Le projet de loi doit encore passer au Sénat à partir de début octobre.

Les prochaines semaines seront décisives : l'issue du combat dépend de chacun(e) d'entre nous.

A ce stade, le gouvernement, la majorité parlementaire et le patronat persistent à vouloir faire payer la réforme des retraites aux seuls salariés et retraités : report de l'âge légal à 62 ans ; recul de 65 à 67 ans de l'âge ouvrant droit au taux plein ; allongement à 41,5 ans de la durée de cotisation ; maintien de la décote ; attaque contre la catégorie active dans la Fonction publique, balayant d'un revers de main la véritable reconnaissance de la pénibilité.

Un sondage BVA du 9 septembre confirme l'opposition grandissante de la population avec 62 % des français qui estiment qu'il faut d'autres journées d'action et 55% d'entre eux qui demandent que le gouvernement cède sur le report de l'âge légal de départ à la retraite.

Dans le cadre de l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle,

et de celui de l'intersyndicale Fonction publique, **la Fédération CGT des Services publics appelle les agents territoriaux à faire du 23 septembre une journée massive de grève et de manifestations pour dire « NON ! » à la mise à mort de la retraite à 60 ans et exiger de réelles négociations sur l'avenir des retraites.**

D'ici au 23, elle appelle à développer et généraliser les actions locales dans les semaines à venir et a déposé à cet effet un préavis de grève national pour la période jusqu'au 23 septembre, afin de couvrir les actions décidées localement. Nous devons en particulier demander des comptes aux députés sur leur vote et interpellier les sénateurs sur leur positionnement à venir et notre exigence de respect de la volonté populaire.

La Fédération appelle enfin les personnels avec leurs organisations syndicales à mettre partout en débat la nature des suites à donner au 23, sans exclure aucune forme, y compris la grève reconductible.

**Tous ensemble,
nous pouvons faire
reculer le
gouvernement
et le patronat sur leur
projet inacceptable
et rétrograde !**

Moins 480 €

en catégorie C

Moins 600 €

en catégorie B

Moins 840 €

en catégorie A

Ce sera le montant moyen de la ponction opérée sur 10 ans sur nos fiches de paye du fait de l'augmentation du taux de la cotisation retraite dans la Fonction publique.

Moins 16%

D'après les prévisions d'inflation, ce sera, depuis 2000, la perte de pouvoir d'achat du point d'indice en 2013 si le gouvernement maintient le gel du point.

**22,6
milliards d'€**

C'est le coût du projet de réforme des retraites pour les salariés.

La CGT revendique :

- Pour tous, privé et public, le droit à la retraite à 60 ans, avec une pension à 75 % du salaire pour une carrière complète, avec une meilleure prise en compte de la pénibilité et aucune pension inférieure à 1600 €.
- Un financement mettant fortement à contribution les profits des entreprises et les hauts revenus.
- Des augmentations salariales assises sur la valeur du point d'indice, permettant le rattrapage des pertes subies depuis des années.
- Un plan de titularisation et une limitation stricte du recours au non-titulariat.
- L'arrêt de la casse méthodique de la Fonction publique et la mise en œuvre des moyens financiers permettant de répondre aux besoins de la population, ce qui implique l'arrêt de toute politique de gel et le retrait du projet de réforme des collectivités.

Le 16 septembre 2010



4,4 milliards

d'€ C'est le montant de la participation symbolique demandée par le gouvernement aux entreprises et hauts revenus pour les retraites.

20 milliards

C'est ce que rapporterait, en euros, la mise à contribution des revenus financiers des entreprises, s'ils étaient soumis à la cotisation retraite patronale.

C'est aussi, en dollars, le montant estimé de la fortune personnelle de Liliane Bettencourt !

10 milliards

d'€ C'est, selon la Cour des Comptes, ce que peut rapporter pour les retraites la mise à contribution des revenus non soumis à cotisation (intéressement, stock-options, participation, ...)

Bulletin de syndicalisation

Je souhaite : ☐ prendre contact ☐ me syndiquer ☐ participer à une formation d'accueil

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Collectivité ou établissement :

Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à :

Fédération Cgt des services publics – Case 547 – 263 rue de Paris – 93515 Montreuil Cedex